

**Manuscript
Division**

**Division des
manuscrits**

FONDS ROBERT DUGARD

R 721

Instrument de recherche no. 2155 / Finding Aid No. 2155

Préparé en 1998 par Lorraine Gadoury pour la
Section des archives économiques et publiques.

Prepared in 1998 by Lorraine Gadoury for the
Economic and Public Archives Section.

Dossier #1: Reçus («connaissements de cargaison») signés par les capitaines de différents navires

- * **1737, 27 mai, Léoganne (St-Domingue); reçu imprimé avec gravure et texte manuscrit ajouté, signé par le capitaine R. Molard (1 page petit format)**
Richard Molard, capitaine du navire *Lalecion (Alçion)* ancré à Léoganne pour faire le voyage jusqu'à Bordeaux, confesse avoir reçu de F. Vangellikom Vandelle, commandant le navire *La Ville de Québec*, 16 balles de coton en laine, lesquelles il promet délivrer à M. Robert Dugard ou ordre.
- * **1742, 23 mai, Bordeaux; reçu imprimé avec texte manuscrit ajouté, signé par le capitaine F. Gosselin (1 page petit format)**
François Gosselin, capitaine du navire *Les Trois Maries* ancré à Bordeaux pour faire le voyage jusqu'à la ville de Québec, confesse avoir reçu de M. Henry Goudal 12 balles de draperies, lesquelles il promet délivrer à l'ordre de M. Dugard, qui sera tenu de payer pour le fret des marchandises 60 livres par tonneau.
- * **1742, 23 mai, Bordeaux; reçu imprimé avec texte manuscrit ajouté, signé par le capitaine F. Gosselin (1 page petit format)**
François Gosselin, capitaine du navire *Les Trois Maries* ancré à Bordeaux pour faire le voyage jusqu'à la ville de Québec, confesse avoir reçu de M. Henry Goudal 3 ancras de fer et autres marchandises, lesquelles il promet délivrer à l'ordre de M. Dugard à Rouen, qui sera tenu de payer pour le fret des marchandises 60 livres par tonneau.
- * **1742, 29 mai, La Rochelle; reçu imprimé avec texte manuscrit ajouté, signé par le capitaine E. Dassié (1 page petit format)**
Etienne Dassié, capitaine du navire *La Déesse* ancré à La Rochelle pour faire le voyage jusqu'à Québec, confesse avoir reçu de M. Delaire 19 balles de marchandises sèches, lesquelles il promet délivrer à MM. Havy & Lefebvre, et reconnaît avoir reçu pour le fret «en compensation avec M. Dugard de Rouen».
- * **1742, 1er novembre, Québec; reçu imprimé avec gravure et texte manuscrit ajouté, signé par le capitaine F. Vangellikom Vandelle (1 page petit format)**
F. Vangellikom Vandelle, capitaine du navire *Le Centaure* ancré à Québec pour faire le voyage jusqu'au Havre, confesse avoir reçu de MM. Havy & Lefebvre 62 balles de pelleteries et autres marchandises, lesquelles il promet délivrer à M. Robert Dugard ou ordre, et reconnaît avoir reçu pour le fret des marchandises «néant étant pour compte dudit propriétaire».
- * **1743, 10 juin, La Rochelle; reçu imprimé avec texte manuscrit ajouté, signé par le capitaine J.C. Aurard (1 page petit format)**
Jean Charles Aurard, capitaine du navire *Le Comte de Matignon* ancré à La Rochelle pour faire

le voyage jusqu'à Québec, confesse avoir reçu de M. Delaire 9 balles de marchandises sèches, lesquelles il promet délivrer à MM. Havy & Lefebvre, et reconnaît avoir reçu de M. Delaire pour le fret des marchandises «en compensation entre M. Lapointe et M. Lemoine de Rouen».

* **1743, 2 novembre, Québec; reçu imprimé avec gravure et texte manuscrit ajouté, signé par le capitaine F. Vangellikom Vandelle (1 page petit format)**

F. Vangellikom Vandelle, capitaine du navire *Le Centaure* ancré à Québec pour faire le voyage jusqu'au Havre de Grâce, confesse avoir reçu de MM. Havy & Lefebvre 23 balles et 2 ballots de pelleteries et 4 ballots de chevreuil passé, lesquels il promet délivrer à M. Dugard, et reconnaît avoir reçu pour le fret des marchandises 783 livres 6 sols 8 deniers.

* **1744, 9 avril, Honfleur; reçu imprimé avec gravure et texte manuscrit ajouté, signé par le capitaine B. Paris (1 page petit format)**

Bernard Paris, capitaine du navire *Les Trois Maries* ancré à Honfleur pour faire le voyage jusqu'à Québec, confesse avoir reçu de M. Prémond père et fils 43 barils de clous et autres marchandises, lesquels il promet délivrer à MM. Havy & Lefebvre, et reconnaît avoir reçu pour le fret des marchandises 1299 livres 10 sols et 3 deniers.

* **1744, 20 avril, Honfleur; reçu imprimé avec gravure et texte manuscrit ajouté, signé par le capitaine B. Paris (1 page petit format)**

Bernard Paris, capitaine du navire *Les Trois Maries* ancré à Honfleur pour faire le voyage jusqu'à Québec, confesse avoir reçu de M. Prémond et fils faisant pour M. Dugard 10 barils de farine, lesquels il promet délivrer à MM. Havy & Lefebvre, et reconnaît avoir reçu pour le fret des marchandises 80 livres.

* **1745, 10 novembre, Québec; reçu imprimé avec gravure et texte manuscrit ajouté, signé par le capitaine Abel (1 page petit format)**

Abel, capitaine du navire *L'Astrée* ancré à Québec pour faire le voyage jusqu'à La Rochelle, Bordeaux ou Nantes, confesse avoir reçu de MM. Havy & Lefebvre 793 barriques d'huile de poisson et autres marchandises, lesquelles il promet délivrer à MM. Alliés, Goudal ou Souigny pour en suivre les ordres de M. Dugard, et reconnaît avoir reçu pour le fret des marchandises «néant étant pour compte des intéressés au dit navire».

* **1752, 26 mars, Honfleur; reçu imprimé avec gravure et texte manuscrit ajouté, signé par le capitaine C. Durant (1 page petit format)**

Charles Durant, capitaine du navire *La Parfaite Union* ancré à Honfleur pour faire le voyage jusqu'à Québec en Canada, confesse avoir reçu de M. Prémond un ballot contenant des marchandises, lesquelles il promet délivrer à M. Jacquelin à Québec, et reconnaît avoir reçu pour le fret des marchandises 13 livres 18 sols et 6 deniers.

Dossier #2: Reçus signés par le capitaine du navire *Le Centaure* avec longues listes de marchandises

- * **1742, 15 juin, Le Havre; reçu imprimé avec texte manuscrit ajouté, signé par le capitaine F. Vangellikom Vandelle (1 page grand format)**
François Vangellikom Vandelle, capitaine du navire *Le Centaure* ancré au Havre pour faire le voyage jusqu'à Québec, confesse avoir reçu du S^r Christinat pour compte de M. Dugard de Rouen les marchandises suivantes -très longue liste-, lesquelles il promet délivrer à Messieurs Havy & Lefebvre, et reconnaît avoir reçu pour le fret des marchandises «néant étant pour le compte de M. Dugard».
- * **1743, 19 juin, Le Havre; reçu imprimé avec texte manuscrit ajouté, signé par le capitaine F. Vangellikom Vandelle (1 page grand format)**
François Vangellikom Vandelle, capitaine du navire *Le Centaure* ancré au Havre pour faire le voyage jusqu'à Québec, confesse avoir reçu de M. Christinat pour le compte de M. Robert Dugard les marchandises suivantes -très longue liste-, lesquelles il promet délivrer à Messieurs Havy & Lefebvre, et reconnaît avoir reçu pour le fret des marchandises «néant étant pour le compte de M. Dugard».

Dossier #3: Documents reliés aux assurances

- * **1742, 4 décembre, Rouen; document imprimé en partie avec gravures, le reste manuscrit, avec diverses signatures dont celle de Robert Dugard (2 pages grand format)**
Police d'assurance à Robert Dugard pour le navire *Le Centaure*, capitaine François Vangellikom Vandelle, et les marchandises chargées à Québec à bord dudit navire; le navire est estimé à 50,000 livres et assuré pour 20,000 livres à trois pour cent de prime, et la cargaison pour 40,000 livres à trois et un quart pour cent de prime.
- * **1742, 5 décembre, Rouen; document imprimé en partie avec gravure, le reste manuscrit, avec diverses signatures dont celle de Robert Dugard (2 pages très grand format, abîmé)**
Police d'assurance à Robert Dugard pour le navire *Le Centaure*, capitaine François Vangellikom Vandelle et les marchandises chargées à Québec à bord dudit navire; le navire est estimé à 50,000 livres et assuré pour 20,000 livres à trois pour cent de prime, et la cargaison pour 40,000 livres à trois et un quart pour cent de prime.
- * **1743, 22 juin, Rouen; document imprimé en partie avec gravures, le reste manuscrit, avec diverses signatures dont celle de Robert Dugard (3 pages grand format)**
Police d'assurance à Robert Dugard pour le navire *Le Centaure*, capitaine François Vangellikom Vandelle, parti du Havre pour aller à Québec et faire son retour, et les marchandises chargées à

Québec à bord dudit navire; le navire est assuré pour 8,000 livres et la cargaison pour 42,000 livres; de ladite somme, 25,000 est à six pour cent de prime et l'autre 25,000 livres à trois et un quart pour cent de prime.

* **1744, 5 et 19 décembre, Bayonne; document manuscrit signé par Leglise (5 pages format lettre)**

Les assureurs s'obligent à Etienne Leglise, faisant pour compte de Robert Dugard de Rouen et ses associés, d'assurer la somme ci-dessous sur les retours qui seront chargés par les sieurs Havy et Lefebvre de Québec dans la navire *Les Trois Maries*, capitaine Bernard Paris, de sortie du port de Québec à s'ancrer dans un port de France à raison de 35 un quart pour cent de 30200 livres + commission, total de 10947 livres 10 sols.

Dossier #4: Lettres de change signées par le trésorier Imbert et l'intendant Bigot

* **1753, 20 octobre, Québec; lettre de change en partie imprimée, partie manuscrite, signée par le trésorier Imbert et l'intendant Bigot (1 page format lettre)**

Acompte des Dépenses Générales, pour 336#. Avec mention à l'arrière: «payez à l'ordre de Monsieur R. Dugard».

* **1753, 20 octobre, Québec; lettre de change en partie imprimée, partie manuscrite, signée par le trésorier Imbert et l'intendant Bigot (1 page format lettre)**

Acompte des Dépenses Générales, pour 1730#. Avec mention à l'arrière: «payez à l'ordre de Monsieur R. Dugard».

Dossier #5: Divers documents reliés au naufrage du navire *Les Trois Maries*

* **1744, 22 février, Rochefort; document manuscrit autographe signé par Desherbiers de Letenduer, commandant du vaisseau *La Gironde* (1 page format lettre)**

«Nous commandant le Vesseau du Roy *La Gironde* à Québec soussigné et certifie que le Sieur Paris, commandant le navire *Les Trois Maries* de Honfleur et parti avec moy sous mon escorte de la Rade de Québec etc., etc.»

* **1744, 1er avril, Paris; document manuscrit avec quatre signatures dont celle de Robert Dugard (2 pages format légal)**

Les propriétaires du navire *Les Trois Maries* actuellement à Honfleur, assemblés chez M. Dugard «pour prendre communication de la correspondance tenue avec M. le Comte de Maurepas au sujet de mille quarts de farine offert à livrer dans le Magasin du Roy à Québec» ont approuvé et requis Dugard d'organiser l'expédition du navire de farine et prié Monsieur LeMoyné de faire assurer en Hollande dix mille florins sur le corps dudit navire et trente mille livres sur les farines,

etc., etc.

- * **1745, 19 février, Rouen; acte notarié signé par le notaire et témoin (5 pages format légal)**
Comparu Sieur Robert Dugard, négociant à Rouen y demeurant qui apporte une facture de la cargaison du navire *Les Trois Maries*, capitaine Bernard Paris, arrêtée par les Sieurs Havy et Lefebvre ainsi que le Connoissement dudit navire signé B. Paris pour être déposé au nombre des minutes et être délivré expédition à qui il appartiendra. Suit la copie des deux documents: facture datée du 5^{9^{bre}} 1744 à Québec (contenant le détail de la cargaison de diverses peaux et leur valeur ainsi que barriques d'huiles-total de 89928.5 livres); connoissement du 5 novembre 1744 à Québec.
- * **1745, 7 aoust; document manuscrit (1 page format lettre)**
Extrait du compte de M. E. Leglise de Bayonne; doit à Robert Dugard pour remboursement de l'assurance faite par son ordre sur la cargaison du navire *Les 3 Maries*, capitaine Bernard Paris, venant de Québec.
- * **1745, 16 aoust; Rouen; document manuscrit signé par Robert Dugard (11 pages grand format)**
Mémoire présenté par Robert Dugard dans la cause l'opposant aux syndics et directeurs de la Compagnie des Indes et concernant le naufrage du vaisseau *Les Trois Maries*.
- * **1746, 16 mai, Paris; acte manuscrit sous seing privé signé par les deux arbitres (6 pages grand format)**
Suite aux contestations entre les syndics et directeurs de la Compagnie des Indes, Robert Dugard et autres négociants de Rouen associés dans la cargaison et l'armement du navire *Les Trois Maries*, et Robert Dugard et autres, propriétaires du corps et agrets du dit navire, «à l'occasion du naufrage dudit navire *Les Trois Maries*, capitaine Bernard Paris, arrivé le 4 décembre 1744 par l'abordage du vaisseau de la Compagnie des Indes *Le Brillant*, Capitaine Tortel», les arbitres décident que la faute revient aux mauvaises conditions et pas aux capitaines des deux vaisseaux et que les dommages doivent donc être supportés par moitié par les intéressés aux deux navires. Somme à payer par les propriétaires du *Brillant*: 52092.18.5 livres.

Dossier #6: Divers

- * **1745, 5 novembre, Québec; document imprimé en partie avec gravures, le reste manuscrit, avec signature de Bourbon et sceau de cire rouge; signature du marquis de Beauharnois et autres fonctionnaires de Nouvelle-France à l'endos (2 pages grand format)**
«Congé N° 299 pour les vaisseaux qui navigent aux Isles et autres colonies françoises, ou qui reviennent en France» par Louis-Jean-Marie de Bourbon, Amiral de France donné au Sieur Habel

de Québec maître du bâtiment français nommé *Lastrée*, étant au port de Québec de s'en aller au port de La Rochelle. Délivré à Québec le 5 novembre 1745, reçu 7 livres 10 sols pour le congé; note sur le revers, «appartenant à M. Dugard et compagnie de Rouen». À l'endos, «permis d'enregistrer par ordre de datte et de numéro à Québec ce 8 9^{bre} 1745», signé Boucault; «Enregistré au Greffe de l'Amirauté de Québec le 9 9^{bre} 1745», signé Louet; autre texte signé par le marquis de Beauharnois, gouverneur de Nouvelle-France qui défend au Sr Pierre Abel d'embarquer d'autres personnes que celles dénommées dans son rôle d'équipage ni faire commerce avec les Sauvages, fait à Québec le 8 novembre 1745.

* **1751, département d'Honfleur; document imprimé en partie, le reste manuscrit, avec diverses signatures (2 pages grand format)**

Rôle de l'équipage du navire St-Louis d'Honfleur construit à Québec du port de 80 tonneaux, appartenant au Sieur Dugard de Rouen armé à la part à Honfleur sous le commandement de Pierre Robinet par le Sieur Primord pour aller à Terre-neuve, contenant les noms et âges des 14 membres de l'équipage du vaisseau. Note sur la première page: «Ce navire a fait naufrage à la coste de Loix en l'isle de Ré le 4 mars 1751. Ce rôle a été remis au Capitaine pour être désarmé à Honfleur».

* **petite note sans date manuscrite (1 page petit format)**

«Les pièces N^o 2 à 7 sont passées à la liasse du retour de ce navire concernant les propriétaires. Elles concernent les réparations faites à Québec au corps du navire.»